



**RÈGLEMENT 2022-1061
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2021-1038
AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT
POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 1 690 140 \$**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a décrété, par le biais du Règlement 2021-1038, une dépense et un emprunt de 1 235 760 \$ pour l'aménagement d'une place publique au centre-ville du Plateau;

CONSIDÉRANT QU' à la demande du conseil municipal, le projet a été révisé afin d'ajouter des travaux qui étaient prévus à l'étude préliminaire;

CONSIDÉRANT QU' afin de réaliser les travaux d'aménagement d'une place publique au centre-ville du Plateau conformément au projet révisé, une somme additionnelle de 1 690 140 \$ est nécessaire;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance publique du conseil municipal tenue le 29 août 2022 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

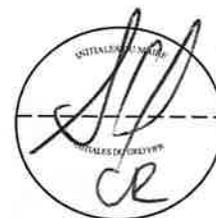
Le titre du Règlement 2021-1038 est remplacé par le suivant :

« Règlement 2021-1038 pour l'aménagement d'une place publique au centre-ville du Plateau – Emprunt de 2 925 900 \$ ».

ARTICLE 3

Le deuxième « Considérant » du Règlement 2021-1038 est remplacé par le suivant :

« **CONSIDÉRANT QUE** le coût de ces travaux s'élève à 2 925 900 \$, incluant les taxes, imprévus et frais de financement, suivant l'estimation des coûts préparée par le Service des travaux publics et services techniques de la Ville; »



ARTICLE 4

L'article 2 du Règlement 2021-1038 est remplacé par le suivant :

« Afin de réaliser les travaux, le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme de 2 925 900 \$, conformément à l'estimation des coûts desdits travaux préparée par monsieur Dave Therrien, directeur adjoint aux services techniques de la Ville de Baie-Comeau le 23 août 2022, laquelle fait partie intégrante du présent règlement, le tout résumé comme suit :

1. Architecture du paysage :	659 105 \$
2. Architecture :	1 195 540 \$
3. Mécanique et électricité	<u>413 730 \$</u>
Coûts directs :	2 268 375 \$
Imprévus (± 10 % des coûts directs) :	226 835 \$
Frais incidents (± 10 % des coûts directs) :	<u>226 835 \$</u>
Sous-total :	2 722 045 \$
Taxes nettes (4,9875 %) :	<u>135 762 \$</u>
Sous-total (incluant les taxes) :	2 857 807 \$
Financement (± 3 % des coûts directs) :	<u>68 093 \$</u>
COÛT BUDGÉTAIRE TOTAL :	<u>2 925 900 \$</u> »

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté par la résolution 2022-377 lors d'une séance publique du conseil municipal tenue le 19 septembre 2022.


SERGÉ DESCHÊNES
MAIRE SUPPLÉANT


CLÉMENCE RICHARD
GREFFIÈRE ADJOINTE PAR INTÉRIM

Entrée en vigueur le 21 octobre 2022



**AMÉNAGEMENT PLACE PUBLIQUE
CENTRE-VILLE DU PLATEAU**

SOMMAIRE

1.0	Architecture du paysage	659 105.00 \$
2.0	Architecture	1 195 540.00 \$
3.0	Mécanique et électricité	413 730.00 \$
	Coûts directs :	2 268 375.00 \$
	Imprévus (10 % ± des coûts directs) :	226 835.00 \$
	Frais incidents (10 % ± des coûts directs) :	226 835.00 \$
	Sous total :	2 722 045.00 \$
	Taxes nettes (4,9875 %) :	135 762.00 \$
	Sous-total (incluant taxes) :	2 857 807.00 \$
	Financement (3 % ± des coûts directs) :	68 093.00 \$
	COÛT BUDGÉTAIRE TOTAL :	2 925 900.00 \$



Dave Therrien, ing.
Directeur adjoint
Division des services techniques
Le 23 août 2022

**AMÉNAGEMENT PLACE PUBLIQUE
CENTRE-VILLE DU PLATEAU**

**ARCHITECTURE DU PAYSAGE
ESTIMATION DES COÛTS**

	Description	Quantité	Prix unitaire	Coût
1.0	Préparation du site			
1.1	Préparation du site	global	12 550.00 \$	12 550.00 \$
		Sous-total - Préparation du site :		12 550.00 \$
2.0	Excavation			
2.1	Excavation	global	6 555.00 \$	6 555.00 \$
		Sous-total - Excavation :		6 555.00 \$
3.0	Surfaces et bordures			
3.1	Fondations (inclus à 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5)			-
3.2	Surface pavée	655 m ²	160.00 \$	222 200.00 \$
3.3	Surface d'asphalte	global	36 710.00 \$	36 710.00 \$
3.4	Bordure de béton	global	15 720.00 \$	15 720.00 \$
3.50	Trottoir de béton	global	58 040.00 \$	58 040.00 \$
		Sous-total - Surfaces et bordures :		332 670.00 \$
4.0	Murets et ouvrages de soutènement			
4.1	Fondations (inclus à 4.2)			-
4.2	Mur de béton coulé	global	76 980.00 \$	76 980.00 \$
		Sous-total - Murets et ouvrages de soutènement :		76 980.00 \$
5.0	Ouvrage de bois ANNULÉ			
5.1	Surface en bois Ipé			-
		Total - Ouvrage de bois :		- \$
6.0	Végétaux			
6.1	Prix global main d'œuvre et végétaux	global	94 000.00 \$	94 000.00 \$
6.2	Arbre	global	10 940.00 \$	10 940.00 \$
6.3	Engazonnement	global	12 930.00 \$	12 930.00 \$
6.40	Toiture végétalisée	global	56 480.00 \$	56 480.00 \$
		Total - Végétaux :		174 350.00 \$
	Frais généraux - Organisation de chantier			56 000.00 \$
	TOTAL - ARCHITECTURE DU PAYSAGE :			659 105.00 \$

CR JLL

**AMÉNAGEMENT PLACE PUBLIQUE
CENTRE-VILLE DU PLATEAU**

**ARCHITECTURE
ESTIMATION DES COÛTS**

	Description	Quantité	Prix unitaire	Coût
1.0	Fondations (scène et bâtiment de services)			
1.1	Fondations	global	54 740.00 \$	54 740.00 \$
	Sous-total - Fondations (scène et bâtiment de service) :			54 740.00 \$
2.0	Superstructure (scène et bâtiment de services)			
2.1	Superstructure	global	686 180.00 \$	686 180.00 \$
2.2	Enveloppe extérieure	global	130 810.00 \$	130 810.00 \$
2.3	Toit	global	66 900.00 \$	66 900.00 \$
	Sous-total - Superstructure (scène et bâtiment de services) :			883 890.00 \$
3.0	Aménagement intérieur			
3.1	Construction intérieure	global	26 910.00 \$	26 910.00 \$
3.2	Finitions intérieures	global	23 550.00 \$	23 550.00 \$
3.3	Finitions extérieures	global	75 130.00 \$	75 130.00 \$
	Sous-total - Aménagement intérieur :			125 590.00 \$
4.0	Équipement et ameublement			
4.1	Ameublement	global	23 820.00 \$	23 820.00 \$
4.2	Signalisation	global	7 500.00 \$	7 500.00 \$
	Total - Équipement et ameublement :			31 320.00 \$
	Sous-total - Architecture :			1 095 540.00 \$
	Frais généraux - Organisation de chantier			100 000.00 \$
	TOTAL - ARCHITECTURE :			1 195 540.00 \$

ce JH

**AMÉNAGEMENT PLACE PUBLIQUE
CENTRE-VILLE DU PLATEAU**

**MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ
ESTIMATION DES COÛTS**

	Description	Quantité	Prix unitaire	Coût
1.0	Plomberie			
	1.1 Appareils de plomberie	1 un.	38 450.00 \$	38 450.00 \$
	1.2 Réseau d'eau domestique	1 un.	5 680.00 \$	5 680.00 \$
	1.3 Réseau de drainage sanitaire	1 un.	13 970.00 \$	13 970.00 \$
	1.40 Réseau d'égout pluvial et puisard	1 un.	50 550.00 \$	50 550.00 \$
	Sous-total - Plomberie :			108 650.00 \$
2.0	Chauffage, ventilation et conditionnement d'air			
	2.1 Distribution de CVCA	1 un.	40 000.00 \$	40 000.00 \$
	2.2 Chauffage électrique	1 un.	9 710.00 \$	9 710.00 \$
	Sous-total - Chauffage, ventilation et conditionnement de l'air :			49 710.00 \$
3.0	Électricité			
	3.1 Service et distribution électrique	1 un.	99 510.00 \$	99 510.00 \$
	3.2 Éclairage et distribution secondaire	1 un.	82 200.00 \$	82 200.00 \$
	3.3 Autres systèmes électriques	1 un.	32 770.00 \$	32 770.00 \$
	3.4 Communication et sécurité	1 un.	4 490.00 \$	4 490.00 \$
	Sous-total - Électricité :			218 970.00 \$
	Frais généraux - Organisation de chantier			36 400.00 \$
	TOTAL - MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ :			413 730.00 \$